





Sommaire

- 4 Le mot du président | Maintenir une agriculture productive
- 5 Le mot des directeurs | Une politique à bout de souffle
- 6-7 Présentation & Chiffres clés
- 8-9 Focus | Le défi de la promotion des produits du terroir
- 10 Focus | Dernières-nées, mais pas de la dernière pluie
- 11 Focus | Un nouvel élan pour le département assurances
- 12 Département assurances | L'accompagnement, outil de reconnaissance massive
- Département services & conseils | Le département stimulé par le changement climatique
- Promotion professionnelle | Préparer demain et œuvrer pour aujourd'hui
- Secrétariats & Mandats publics | Une gestion efficiente et proche du terrain
- 16 Communication | Les premières pousses de Campagnes
- **17** Structure & Organisation
- **18-21** Comptes annuels
 - **22** Glossaire
 - 23 Carte des régions & Adresses





L'évolution constante de l'agriculture

Si les effets du changement climatique ont rythmé l'année écoulée par de nombreux épisodes météorologiques extrêmes, les instabilités géopolitiques continuent, elles aussi, d'ébranler l'ensemble de la société civile. À cela s'ajoute des fluctuations financières liées à une inflation latente conjuguée à la volatilité et à la péjoration des marchés des produits agricoles. C'est dans ce contexte compliqué que l'agriculture gère ses activités courantes et innove en déployant des mesures pour réduire son bilan carbone, diminuer son impact sur l'écosystème et améliorer la qualité de ses prestations en faveur de la biodiversité.

> Prométerre met à disposition des agriculteurs un panel de résultats d'essais éprouvés qui leur permet de faire évoluer leurs pratiques.

Prométerre redouble d'actions pour permettre aux gens de la terre de trouver les meilleures solutions possibles pour satisfaire à toutes les productions agricoles vaudoises. Prométerre met à disposition des agriculteurs un panel de résultats d'essais éprouvés qui leur permet de faire évoluer leurs pratiques pour l'ensemble des branches d'activités. La vie des sols devient prépondérante et détermine les choix des cultures, des semences, des fumures, de la lutte contre les multiples ravageurs, etc. Les soutiens techniques sont accompagnés par des conseils économiques, en gestion financière, en couverture globale d'assurances de personnes et de choses. De nombreuses publications sur nos canaux numériques ou traditionnels permettent de suivre en temps réel le développement des projets en cours. Par divers canaux de communication et des visites sur le terrain, Prométerre raconte au grand public l'évolution des pratiques agricoles. Les adaptations aux aléas climatiques, la production de denrées alimentaires, la multifonctionnalité et la complémentarité de l'ensemble des activités agricoles sont au cœur des démarches de communication. Pour maintenir et amplifier la confiance du consommateur, il est important de pérenniser ces flux d'informations, afin qu'ils puissent, par ses actes d'achat, contribuer à une agriculture sociale et durable.





Une politique à bout de souffle

2023 aura marqué le lancement des réflexions en vue de l'élaboration de la politique agricole 2030. Dans cette optique, la profession s'est largement mobilisée. La base paysanne, tout d'abord, a eu l'opportunité de faire valoir ses attentes dans le cadre d'une enquête de l'USP relayée par les chambres d'agriculture. Plus de 5'000 paysannes et paysans de ce pays ont fait valoir leur opinion, ce qui traduit l'acuité du dossier.

En parallèle, Prométerre, en collaboration avec Agora et l'USP, a entrepris un travail de fond pour répertorier les principaux motifs d'insatisfaction à l'égard de la politique actuelle et, surtout, identifier les mesures envisageables pour que cette future politique réponde mieux aux attentes de la profession.

> Le déséquilibre des forces au sein des filières est une réalité que l'on ne va pas pouvoir changer.

Les causes du mécontentement du monde agricole sont connues : la surcharge administrative et l'insuffisance des prix en regard de l'évolution des coûts. Ces deux éléments alimentent depuis longtemps la grogne dans les campagnes et sont les facteurs déclencheurs des manifestations récentes. Pourtant, une révolte ne fait pas encore une politique. Il faut donc mettre en place des mesures pour remplacer une politique arrivée à bout de souffle, en ciblant en priorité les deux problèmes précités. La surcharge administrative découle d'un système des paiements directs intenable tant il s'est complexifié au fil du temps. Le choix des options - adaptation du système ou changement complet de philosophie – pour réduire cette charge demeure ouvert. Une certitude toutefois, le nouveau régime devra permettre de vérifier la réalité des prestations fournies par l'agriculture en

contrepartie des contributions qu'elle perçoit. Et il ne faudra pas qu'il provoque une trop forte redistribution des moyens financiers entre régions et exploitations, sous peine de conduire à un rejet rédhibitoire par la profession. À ce stade, une approche pour le développement des paiements directs mérite d'être approfondie. Il s'agit de remplacer les nombreuses mesures définies dans des pages d'ordonnances d'application par des objectifs concrets. Cela permettrait de remettre l'agriculteur au centre du dispositif en lui redonnant la marge de manœuvre nécessaire pour produire des denrées alimentaires saines et durables.

S'agissant de l'insuffisance des prix, l'équation ne sera pas plus facile à résoudre. Le déséquilibre des forces au sein des filières est une réalité que l'on ne va pas pouvoir changer. La question est de savoir quels types d'interventions publiques prévoir pour palier à ce déséquilibre et éviter qu'il ne conduise à des décisions préjudiciables aux producteurs en termes de prix. Dans ce domaine, notons que l'association AgroImpact permet de valoriser les efforts de l'agriculture en matière de climat directement sur le marché. Même si les volumes concernés restent encore faibles, c'est un premier pas très encourageant.

On le voit, la réforme de la politique agricole pose un défi de taille. L'agriculture et ses organisations doivent y consacrer leur énergie et poursuivre le travail entrepris pour concevoir des solutions adaptées aux besoins du terrain, même si cela s'avère plus fastidieux et moins spectaculaire que les actions sur la place publique.







Présentation & Chiffres clés

Prométerre est l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre : elle rassemble toutes les exploitations et organisations sectorielles du canton quel que soit leur mode de production ; elle défend une agriculture capable de remplir sa fonction nourricière ; elle promeut les intérêts et le travail du monde agricole ; elle propose et développe des prestations adaptées aux besoins de la branche.









3 départements







2'186 assurances en prévoyance professionnelle



SERVICES & CONSEILS



rapports d'expertise effectués par Estimapro

journées de cours inter entreprise organisées par Formapro







PROMOTION & DÉFENSE PROFESSIONNELLE

DÉFENSE PROFESSIONNELLE

22 consultations fédérales et cantonales traitées

requêtes reçues par les commissions d'affermage et foncière rurale



réactions aux publications de Prométerre sur les réseaux sociaux

formés à la communication

7.3 millions

de vues sur les réseaux sociaux pour les contenus d'Agriculture Durable





Le défi de la promotion des produits du terroir

En 2023, plusieurs défis ont marqué la défense du terroir vaudois, Prométerre a fait la preuve de son engagement envers celle-ci et continue de promouvoir les métiers de la terre et les produits locaux au travers de ses activités.

ouverte en 2011 comme le magasin auto-

nome installé à caractère de test en 2021

En début d'année 2023, l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre a été confrontée au même constat que ses membres : passés la pandémie, le semi-confinement et le télétravail, les habitudes de consommation se sont recentrées vers la grande distribution, désertant les étals des marchés à la ferme et laissant s'étioler le bel élan de solidarité qui avait grandi autour de la vente directe. C'est dans cette désillusion et malgré les efforts déployés qu'il a été décidé de fermer les épiceries Terre Vaudoise, la Halle

seulement. Cette décision, prise en janvier, a marqué la fin des activités de vente au détail de Proterroir Sàrl, filiale de Prométerre, ne réussissant plus à atteindre un seuil de rentabilité viable.

La priorité inchangée de la valorisation

Cette fermeture, bien que difficile, n'a pas signifié la fin des activités de Proterroir. Au contraire, la filiale a choisi de se réinventer et de concentrer ses efforts

> son mandat. Ainsi, l'énergie de Terre Vaudoise s'est recentrée sur son service traiteur, qui a retrouvé son dynamisme d'avant la crise Covid-19, tout en développant sa populaire offre de paniers-cadeaux et en maintenant

sur d'autres aspects de

ses autres services comme l'approvisionnement en milieux scolaires. Dans ce nouvel élan, le gouvernail jusqu'ici aux mains par la direction de Prométerre a été confié à a sa fidèle collaboratrice, Mary-Laure Schorderet. Malgré les changements, la promotion des produits locaux reste donc au cœur de la mission de soutenir la production locale et de valoriser les richesses du terroir vaudois. En misant sur la qualité et l'authenticité des produits, Prométerre contribue ici par le biais de Terre Vaudoise à préserver la tradition culinaire de la région et à promouvoir un mode de consommation responsable.

La Buvette, cette opportunité exclusive

Alors que les épiceries fermaient leurs portes, un nouveau défi se présentait : l'ouverture de La Buvette du Parlement au grand public. Cet établissement, jusqu'ici réservé à la députation vaudoise, a désormais étendu ses horaires



du Grand Conseil, La Buvette a ainsi ouvert ses portes en février, en préservant son rôle original de cafétéria parlementaire les mardis. Cette évolution témoigne d'une volonté de créer un lien

> entre les parlementaires et la population, tout en offrant à tous les palais l'occasion de découvrir les délices du terroir proposés par Terre Vaudoise... les Malakoffs, une spécialité locale qui a séduit jusqu'au championnat du monde en 2022, y sont d'ailleurs incontournables!



d'ouverture pour accueillir les gourmets

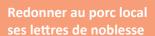
de tous azimuts dans un cadre jouissant

de l'une des plus belles vues de la ville de

Lausanne. Grâce à une collaboration

fructueuse entre Prométerre et le Bureau

terre-vaudoise.ch labuvette-vaudoise.ch



premiers produits « Le Porc d'ici » ont été lancés en mars 2023. La l'AOP du Boutefas et du Jambon de la Borne sont le fruit d'une et de la filière porcine. Au terme







Dernières-nées, mais pas de la dernière pluie

Après des années de gestation, 2023 a vu naître les cadettes de Prométerre, AgroImpact et Campagnes, qui viennent agrandir la famille des prestations au service des métiers de la terre.

Prométerre poursuit ce but depuis longtemps: proposer toutes les prestations nécessaires aux métiers de la terre dans toute leur complexité. Dans ce souci d'être aux côtés des familles paysannes vaudoises dans un environnement en constante évolution, Prométerre a finalisé en 2023 la création de deux nouvelles entités.

Communiquer, toujours communiquer

L'idée a germé lors de la campagne de votation sur les initiatives « phytos », combat remporté haut la main en 2021, démontrant l'importance de la communication pour la faîtière vaudoise, mais aussi pour ses membres. Campagnes.com Sàrl est ainsi devenue une filiale en 2023, désormais apte à accomplir des mandats externes. En parallèle, l'organe communiquant de Prométerre poursuit sa mission, et l'an dernier a vu aboutir deux projets majeurs : le lancement du programme « Ambassadeurs », destiné à donner aux métiers de la terre les clés d'une bonne communication, et celui d'une émission télévisée centrée sur l'agriculture diffusée sur la chaîne La Télé. Le premier a permis à deux volées, réunissant une quarantaine de personnes, d'acquérir les bases pour répondre aux sollicitations des médias et du public, tandis que le second comptabilise déjà dix épisodes de 40 minutes, diffusés aussi sur des plateformes digitales, cumulant plus de 2,5 millions de vues.

Un grand pas pour le climat

L'arrivée d'AgroImpact était aussi attendue, puisque sa conception trouve ses racines dans l'élaboration du Plan climat vaudois. L'objectif? Accompagner les exploitations vaudoises dans leur transition écologique, notamment à travers la réduction de leur empreinte carbone. Après des tests d'outils et méthodes en 2022 et de premiers résultats réjouissants annoncés début 2023, l'association est née en fin d'année dernière de la collaboration inédite de personnalités provenant des chambres d'agricul-

ture romandes, de la recherche, de l'enseignement, du commerce, de l'industrie et des organisations non gouvernementales. L'alliance pionnière a ainsi réussi le pari de réunir, aux côtés de l'agriculture, le WWF Suisse et Nestlé à la table des membres fondateurs. Dotée d'une solide expertise pour soutenir une agriculture durable pour le climat, les sols et la biodiversité, AgroImpact est par ailleurs soutenue par l'État de Vaud, notamment par le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) ainsi que par la DGAV.

Prométerre se réjouit de ces naissances, et se félicite d'avoir œuvré avec patience au bon déroulé de celles-ci. Il ne reste qu'à adresser la bienvenue à sa filiale Campagnes, et souhaiter bon vent à l'équipe d'AgroImpact désormais armée pour mener à bien ses propres missions.



Un nouvel élan pour le département assurances

Essentiel au fonctionnement de Prométerre et discret par nature, le département assurances (DAS) dirigé par Patrick Torti, a vu plusieurs changements d'importance. L'arrivée de deux nouveaux directeurs, à Terremploi et à la Fondation rurale de prévoyance, a coïncidé avec la nomination d'une nouvelle directrice à la tête de la caisse de compensation AVS Agrivit.

Un coup d'œil sur l'organigramme de Prométerre permet de voir l'ampleur des transformations qui ont été menées à bien dans le département assurances. Agrivit, la caisse de compensation agricole, viticole et rurale créée par Prométerre il y a près de cinquante ans, affiche un nouveau capitaine. À la suite d'une refonte du règlement d'Agrivit, la direction a été confiée à Sandrine Humbert, cheffe du service de l'affiliation. Sur le plan opérationnel toutefois, la majeure partie de la collaboration mise en place avec la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS reste d'actualité.

Terremploi, la filiale spécialisée dans le dépannage agricole et familial, de même que dans la gestion administrative du personnel, a pu se réjouir de l'arrivée d'un nouveau directeur. Jean-Pierre Valiante a repris début octobre la barre d'une entreprise confrontée à de nombreux défis. Fournir des prestations de

main-d'œuvre aux familles paysannes ainsi qu'aux entreprises proches des métiers de la terre peut sembler une tâche relativement simple à première vue. En réalité, cela implique de trouver, toujours dans l'urgence, des solutions à des situations systématiquement complexes et très souvent douloureuses. Nul doute que l'expérience de cet ancien responsable des ressources humaines de deux grandes villes vaudoises lui sera utile dans ses nouvelles fonctions.

Une autre institution bien connue des métiers de la terre, la Fondation rurale de prévoyance, a connu un changement de capitaine. Fin septembre, il a été annoncé que Serge Juillerat reprendrait au début 2024 la place laissée vacante par le départ de David Gagliardo. Ce spécialiste reconnu des assurances privées et sociales devrait se sentir à l'aise dans cette institution de prévoyance qui propose toutes les options possibles, en matière de prévoyance obligatoire et facultative, aux indépendants et aux employeurs du monde rural.



FÉDÉRATION RURALE VAUDOISE

SOCIÉTÉ RURALE D'ASSURANCE **DE PROTECTION JURIDIQUE FRV SA**

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE **DOMMAGES FRV SA**

FONDATION RURALE DE PRÉVOYANCE

TERREMPLOI

CAISSE DE COMPENSATION AVS AGRICOLE, VITICOLE ET RURALE « AGRIVIT »





L'accompagnement, outil de reconnaissance massive

Près de 10'000 appels et pas loin de 2'000 visites : l'année 2023 du DAS aura été une année de contacts, sur le terrain comme au bureau, résultat de la mise en œuvre de la première partie d'un projet visant à aborder de manière plus simple les questions d'assurances.

Au chapitre de la simplification administrative, le premier axe du projet du DAS vise la prise en charge centralisée des questions courantes et une sensibilisation accrue à la juste couverture d'assurance pour toute la famille agricole, personnel compris. Ni doublons, ni lacunes, et un contact chaque trois ans pour s'assurer de la bonne couverture des besoins : voilà qui rythme la phase qui devrait arriver à son terme en 2024. La deuxième entreprise de simplification concernera le numérique. Un identifiant unique sera créé pour les membres. Celui-ci devrait en outre permettre des facilitations s'étendant à l'entier de la palette de prestations de Prométerre. Après les marchés financiers baissiers de 2022, les résultats de la FRP en 2023 ont permis de rétribuer les comptes vieillesse à hauteur de 2%, le double du taux d'intérêt minimum. La FRP poursuit ainsi son but de rémunérer les avoirs de vieil-

lesse au-delà des exigences légales, cette

politique favorable aux bénéficiaires des métiers de la terre ayant engendré le versement de 5,5% supplémentaires ces cinq dernières années. Les résultats réalisés ont aussi permis de renforcer la provision pour fluctuation de valeurs, fortifiant la Fondation pour l'avenir.

Au sein de Terremploi, les chiffres ont encore démontré la nécessité de se tenir aux côtés des métiers de la terre, avec plus de 18'000 décomptes de salaires pour 702 exploitations dans la gestion administrative, et près de 31'000 heures réalisées dans le dépannage agricole et familial en 2023. Cet appui ne serait pas imaginable sans le soutien indéfectible de l'État de Vaud, de la Loterie Romande, de la FRV et de l'APV, ici remerciés.

L'an dernier, pas moins de 723 accidents ont été annoncés à la SAD, et parmi eux des cas graves, aussi bien lors du travail que des loisirs. La prévention est donc plus que jamais d'actualité, et il s'agit de provoquer une prise de conscience collective rapide. À défaut, les primes de l'assurance-accidents (LAA) ne pourront que subir une hausse compensatoire, ne profitant à personne et nuisant à l'image de l'agriculture.

Enfin, du côté de la protection juridique, la barre des 2'000 demandes a été franchie pour la première fois en 2023, record qui en dit long sur le besoin des familles paysannes en matière de conseils juridiques. En lisant ces lignes on réalise que l'accompagnement des familles agricoles et viticoles est fondamental pour que le secteur primaire ne soit pas livré à luimême. Et cet appui permet aussi de dégager du temps, nécessaire, que l'agriculture revendique à juste titre, pour la reconnaissance de son travail nourricier.





Le département stimulé par le changement climatique

Le changement climatique entraine une hausse des températures moyennes, une recrudescence des sécheresses et également une augmentation de l'intensité des précipitations. Dès lors, l'agriculture doit chercher des solutions pour s'adapter afin d'assurer durablement une production de denrées alimentaires en quantité et en qualité. Plusieurs filiales du DSC participent à l'évolution des techniques et des mesures.

miques et viticoles des productions issues

Depuis plusieurs années, plusieurs unités du département initient ou participent à des projets de recherche et développement pour faire face aux effets du changement climatique. Mandaterre conduit un projet sur les techniques d'irrigation et un autre traitant de l'adaptation aux risques climatiques. Proconseil gère le projet « Agro4esterie », conduit les suivis agrono-

de porte-greffe réputés moins sensibles et participe également aux expérimentations mises en place sur une ferme « bas carbone ». Proconseil accompagne aussi un réseau de fermes « testeuses » et a présenté les résultats lors de la journée technique des grandes cultures et herbages sur le thème « Eau et agriculture » lors de l'innauguration du

nouveau site de la DGAV de Planche-Signal à Moudon. Les travaux en lien avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre ont conduit à la création de l'association AgroImpact. L'office de crédit agricole a participé activement au développement des mesures d'amélioration foncière qui seront soutenues par le prochain crédit cadre et son règlement cantonal.

PROCONSEIL est en charges du conseil d'entreprise (gestion et technique), de la vulgarisation et formation continue, de l'animation de groupes d'études, et accompagnement de projets. Du côté de la formation initiale, FORMAPRO organise les cours interentreprises pour les métiers de la terre et de l'intendance. Spécialisées dans les métiers de la terre et branches annexes, FIDASOL est active comme fiduciaire œuvrant dans la comptabilité et la fiscalité des personnes phy-

siques tandis que **FIPROM** répond aux besoins des sociétés en la matière et effectue également la révision de comptabilités de communes et sociétés.

L'OFFICE DE CRÉDIT gère l'instruction des dossiers des exploitations en vue de l'octroi de prêts FIA, FIR et d'aides au logement, ainsi que les demandes de contributions AF pour les constructions notamment. De son côté, SOFIA octroie des prêts hypothécaires et crédits-relais (Crédit-Fit).

PROTERROIR travaille à la mise en valeur des produits du terroir vaudois, notamment au travers de la marque Terre Vaudoise et de son service traiteur. Enfin, ESTIMAPRO effectue des estimations et expertises en milieu rural, MANDATERRE propose des prestations de conseil et endosse des mandats en relation avec l'environnement et la gestion de l'espace rural, et l'office ECOPREST coordonne les contrôles dans les exploitations vaudoises.



Préparer demain et œuvrer pour aujourd'hui

L'engagement de la promotion professionnelle en 2023 a été marqué par des actions concrètes afin de répondre aux défis d'aujourd'hui et d'anticiper ceux de demain. Le dialogue permanent avec les organisations agricoles et les décideurs politiques a permis de faire entendre les besoins de la base.

À travers toutes les consultations fédérales et cantonales, l'enjeu pour l'agriculture est à chaque fois minutieusement analysé afin de faire tendre dans le bon sens les changements législatifs. Une bonne illustration du fruit de ce travail a été le refus de la baisse du budget agricole par le Parlement. La défense professionnelle a œuvré en analysant la proposition, en formulant une prise de position publique combattant cette baisse, et en agissant auprès des parlementaires fédéraux pour maintenir le budget agricole. Au niveau cantonal, afin de sensibiliser les décideurs politiques au rôle proactif de l'agriculture pour la biodiversité, le groupe agricole du Grand Conseil s'est vu présenté les multiples initiatives mises en place par l'agriculture vaudoise. L'importante révision de la loi cantonale sur

l'énergie (LVLEne), mise en consultation en 2023, nous a donné l'occasion de faire alliance avec les associations économiques vaudoises. Prométerre s'est positionnée favorablement pour une révision de la LVLEne qui tende vers une meilleure gestion de l'énergie, mais elle ne peut soutenir la proposition de révision, jugée irréaliste dans son état actuel.

La veille permanente de la mise en œuvre des dispositions légales est un travail essentiel pour la défense professionnelle; à l'image du suivi du déploiement des espaces réservés aux eaux (ERE) dans les PACOM, parfois accompagné d'un appui sur le terrain. Parallèlement, l'agriculture vaudoise est confrontée à des dommages importants causés par la faune: sangliers, corvidés et loups en priorité. Des mesures politiques ont été prises pour élaborer

des plans d'action efficaces. La participation active au sein de commissions consultatives du département cantonal en charge de l'environnement permet de communiquer sur les défis rencontrés sur le terrain et les attentes des agriculteurs envers les autorités cantonales.

Être orienté sur l'avenir est capital afin de faire valoir maintenant les intérêts de demain. En 2023, Prométerre a ainsi créé à l'interne un groupe de travail sur la politique agricole PA 2030 et collabore à différents niveaux au développement de propositions pour la prochaine politique agricole. La mise en consultation du rapport stratégique PA 2030 de l'USP a permis à Prométerre de définir les axes et lignes directrices qui devront être défendues ces prochaines années, en vue de simplifier et de stabiliser le système.

2023 Politique agricole - Train d'ordonnances agricoles fédérales **Biodiversité** Régulation des loups - OChP et paysage - Protection du Mormont - planification - Patrimoine arboré - procédures 13 - Règlement sur la faune - Règlement d'application LPrPNP (Nature – Paysage) consultations fédérales* Préservation Utilisation des produits chimiques (plateforme SICHEM) des ressources - Installations de biogaz et réduction des nuisances - Quantités de produits biocides mises sur le marché – Communication Énergie Ordonnances fédérales en matière énergétique (adaptations) - Fiche d'application pour l'agrivoltaïsme (VD) 9 - Loi vaudoise sur l'énergie - révision complète consultations Infrastructures / - Faciliter l'œnotourisme dans les capites de vignes **Technique** Augmentation des réserves obligatoires Aide à l'exécution pour les constructions rurales Dispositions techniques du droit alimentaire - Stretto 4 Nouveau règlement cantonal sur les mesures financières en faveur des AF - Améliorer la couverture sociale du chef d'exploitation et du conjoint (divers projets) - Révision complète de la formation professionnelle agricole initiale – OrTra AgriAliForm



Une gestion efficiente et proche du terrain

Proximité du terrain, connaissance des besoins des métiers de la terre, adaptabilité à un contexte en mutation et synergie avec d'autres prestations privées font partie des atouts que Prométerre, en tant qu'organisation professionnelle, peut faire valoir lorsqu'il s'agit d'assurer le secrétariat de membres collectifs ou de réaliser des mandats publics.

Le canton de Vaud et la profession travaillent ensemble depuis longtemps pour adapter aux spécificités vaudoises la politique agricole fédérale. Cela se traduit par une délégation de tâches de l'État aux organisations professionnelles en général et à Prométerre en particulier. Cinq tâches sont confiés à cette dernière par le canton : la vulgarisation agricole et viticole, la gestion des contributions et crédits publics à l'agriculture, le contrôle des prestations écologiques requises pour l'obtention des paiements directs, le dépannage agricole et familial et le secrétariat des commissions foncière et d'affermage.

L'État n'est pas le seul à reconnaître la qualité des prestations offertes par Prométerre. En 2023, quatorze associations professionnelles ou institutions officielles lui ont confié leur secrétariat. Vaud Promotion a pris la décision - logique dans le cadre de sa réorganisation - de gérer ellemême les tâches autrefois déléguées à Prométerre. Ce départ a été compensé par l'arrivée de l'association AgroImpact. Cette organisation romande aux ambitions nationale n'est pas la seule association dont le champ d'action dépasse le canton de Vaud à confier son secrétariat à Prométerre. En effet, la Fédération des Organisations de Contrôles Agricoles et Alimentaires (FOCAA), qui regroupe sept organisations de contrôle de Suisse romande, du Tessin et du Haut-Valais a depuis plusieurs années son adresse à la Maison du Paysan.

Bien entendu, la majorité des secrétariats tenus par Prométerre concernent des associations cantonales. Au vu de l'importance du vignoble vaudois, rien d'étonnant à ce que plusieurs d'entre elles soient des entités viticoles importantes comme la Fédération des caves viticoles vaudoises, l'Office des Vins Vaudois, ou encore la Communauté Interprofessionnelle du Vin Vaudois. Comme pour toutes

les organisations dont elle gère l'administration, Prométerre met à disposition les ressources nécessaires, mais n'interfère pas dans les politiques à mener.

Œuvrer pour les membres collectifs

Prométerre regroupe les familles paysannes du canton, mais aussi ses principales organisations sectorielles (33 à fin 2022), qui peuvent faire valoir leur point de vue dans la définition de la politique défendue par Prométerre. Elles ont également la possibilité de lui confier leur secrétariat (comme 14 d'entre elles à fin 2022), bénéficiant de prestations spécialisées à conditions avantageuses.



^{*}En concertation avec les organisations faîtières supracantonales de l'agriculture suisse ou avec ses associations membres au niveau cantonal.



Les premières pousses de Campagnes

En devenant la quinzième filiale de Prométerre, Campagnes a repris toutes les tâches du service de communication de l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre. Elle a profité d'une année sans initiative sur le monde agricole pour développer divers projets d'envergure destinés à faire porter toujours plus loin la voix du monde agricole vaudois.

Une fois n'est pas coutume, 2023 n'a pas été marquée par une votation sur un sujet agricole. Le service de communication de Prométerre a ainsi pu achever sa mue et devenir Campagnes.com Sàrl. Grâce à l'engagement d'une équipe désormais aguerrie, où Bénédicte Masala a remplacé Océane Martin, plusieurs projets d'envergure ont été mis en place. L'émission télé coproduite avec La Télé Vaud Fribourg et le programme « Ambassadeurs » font l'objet d'un focus dans ce rapport, tout comme La Buvette du Parlement vaudois et AgroImpact, deux projets d'importance régionale dont la communication a été orchestrée par Campagnes.

Si les réseaux sociaux, qu'ils soient liés à Prométerre ou à Agriculture Durable, constituent un vecteur toujours plus important pour la communication, les publications imprimées jouent toujours un rôle d'information essentiel. Durant l'été, Campagnes a ainsi réalisé une brochure sur l'agriculture vaudoise. Disponible en français et en allemand, cet opuscule d'une quinzaine de pages offre une photographie précise et relativement complète du monde agricole vaudois. L'habillage visuel choisit pour cet ouvrage a convaincu au point d'être choisi pour décorer les murs de la nouvelle réception de la Maison du Paysan.

En prévision d'un millésime 2024 - qui verra le peuple se prononcer sur l'initiative biodiversité que combattront les organisation agricoles - la dernière-née des filiales de Prométerre a mis en chantier deux nouveaux projets. Le premier, la refonte du Prométerre MAG, arrivera dans les boîtes aux lettres des milliers de lecteurs d'Agri Hebdo début avril 2024. Le second, une bande dessinée sur l'agriculture vaudoise réalisé par un tandem féminin choisi sur concours par le comité sera disponible dans toutes les bonnes librairies à la fin de l'été.

Mandats externes

En devenant une société à responsabilité limitée, Campagnes.com peut effectuer des mandats pour des partenaires externes. Ses clients se limiteront à des entités du, ou proche du, milieu agricole. En 2023, la Sàrl a ainsi réalisé plusieurs mandats pour l'Office des Vins Vaudois (rapport annuel, carte promotionnelle des vignobles du canton, brochure didactique). Elle a aussi travaillé pour son

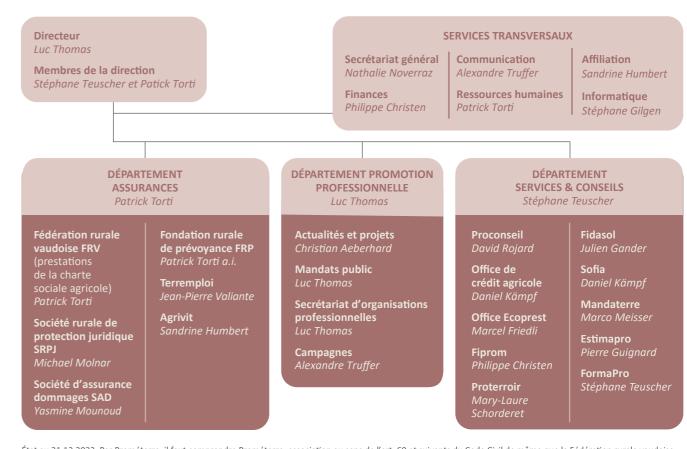
premier client international, la télévision nationale japonaise NHK, qui lui a demandé d'organiser un contrôle PER pour un documentaire sur la paysannerie helvétique.

Comité

Président Vice-président	Claude Baehler Christophe Longchamp				
8 représentantes et représ	entants des régions				
Alpes	Janique Bonzon	Jura	Didier Fardel		
Broye	Sébastien Pasche	La Côte	Jean-Charles Miaz		
Centre	Eric Hämmerli* / Dominique Longchamp**	Nord vaudois	Françoise Gaudard Vez		
Chablais	Dylan Grob	Venoge	Jacky Pavillard		
7 représentantes et représentants des secteurs					
Lait	Vincent Gruet	Cultures maraîchères	Arnaud Gruber		
Viande	Christophe Longchamp	Vigne et vin	Frédéric Blanc		
Grandes cultures	Pascal Savary	Formation professionnelle	Cosette Grin-Pinard		
Arboriculture	Cédric Blaser				
4 membres de droit					
Présidente de l'APV	Mireille Ducret	Co-présidente du Conseil de la vulgarisation agricole	Sabine Bourgeois Bach		
Présidence du Groupe agricole du Grand Conseil	Laurence Cretegny	Président de Bio Vaud	Matthieu Glauser		

^{*} Jusqu'à l'assemblée ordinaire des délégués du 1er juin 2023 ** Depuis l'assemblée ordinaire des délégués du 1er juin 2023

Organigramme



État au 31.12.2023. Par Prométerre, il faut comprendre Prométerre, association au sens de l'art. 60 et suivants du Code Civil de même que la Fédération rurale vaudoise (FRV), organisme de même rang car également constitué en association au sens du CC. La FRV est dirigée par Luc Thomas, Patrick Torti en est le directeur adjoint.



17

Bilan

Actifs	Note	31.12.2023	31.12.2022
Liquidités		718′630.64	256'919.68
Débiteurs - clients		564′526.93	379'447.40
Créances contre des parties liées		1'466'637.34	1'361'030.33
Autres créances		78′356.05	562'438.32
Actifs transitoires		486'725.72	770′709.23
Actifs circulants		3′314′876.68	3′330′544.96
Participations	2.1	3′896′900.00	3'928'327.53
Immobilisations financières	2.2	956′509.78	956'507.00
Immobilisations corporelles		6.00	22'806.00
Actifs immobilisés		4′853′415.78	4′907′640.53
Total actifs		8'168'292.46	8'238'185.49

Passifs	31.12.2023	31.12.2022
Créanciers fournisseurs	233′354.70	330'637.00
Dettes envers des parties liées	26′312.60	22'509.00
Dettes financières envers des parties liées	77′318.01	92'948.58
Dettes financières envers des tiers	209'347.24	5'434.47
Autres dettes à court terme	979'418.00	460'373.00
Passifs transitoires	383′536.90	983'288.85
Capitaux étrangers à court terme	1′909′287.45	1'895'190.90
Dettes à long terme portant intérêt	-	500'000.00
Provisions à long terme	4'181'550.33	3'772'585.33
Capitaux étrangers à long terme	4′181′550.33	4'272'585.33
Réserves issues de bénéfices	1′282′400.00	1'282'400.00
Bénéfice reporté	788'009.26	795'280.01
Bénéfice de l'exercice	7′045.42	-7′270.75
Capitaux propres	2′077′454.68	2'070'409.26
Total passifs	8′168′292.46	8'238'185.49

Compte de résultat

	Note	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022
Prime de risque crédit		117'000.00	116'859.90	115′867.05
Cotisations des membres		1'352'000.00	1′352′370.00	972′370.00
Mandats publics		2'409'000.00	2′514′334.85	2'889'774.35
Mandats privés		2'338'369.00	2'279'748.05	1'668'987.75
Secrétariats d'organisations		1'968'109.00	1'243'526.10	1'221'324.95
Autres produits		48'000.00	113′923.56	125'859.36
Total des produits et prestations		8'232'478.00	7'620'762.46	6'994'183.46
Acquisition de prestations de services		-1'198'982.00	-1'230'849.48	-629′302.95
Total des charges directes		-1'198'982.00	-1′230′849.48	-629'302.95
		= ===================================	2 200 0 101 10	0=0 00=.00
Résultat brut		7'033'496.00	6'389'912.98	6'364'880.51
Charges de personnel	2.3	-5'445'023.00	-4'664'505.29	-4'796'081.81
Résultat brut après charges de personnel		1'588'473.00	1′725′407.69	1'568'798.70
Autres charges d'exploitation		-747'658.00	-666′776.81	-636′152.08
Cotisations à d'autres organisations		-457'000.00	-448′116.60	-448′259.00
Total des charges d'exploitation		-1'204'658.00	-1'114'893.41	-1'084'411.08
Résultat avant intérêts, impôts et		383'815.00	610′514.28	484'387.62
amortissements et corrections de valeur				
Amortissements et corrections de valeur	2.4	05/000.00	112056.60	165/000.06
Dotations aux provisions à long terme	2.4	-95'690.00 -240'000.00	-113'056.60 -460'000.00	-165′889.06 -297′531.69
Dissolutions de provisions à long terme	2.5	250'000.00	51'035.00	240′618.03
Total des charges non monétaires	2.5	-85'690.00	-522'021.60	-222′802.72
lotal des charges non monetaires		-65 050.00	-322 021.00	-222 802.72
Résultat avant intérêts et impôts		298'125.00	88'492.68	261'584.90
nesultat avant merets et impots			00 132100	201 30 1130
Charges financières		-5'000.00	-4'596.84	-4'336.16
Produits financiers		59'000.00	63'121.73	55′253.40
Résultat d'exploitation avant impôts		352'125.00	147'017.57	312'502.14
Charges exceptionnelles ou hors période	7	-250'000.00	-133′568.99	-417'476.28
Produits exceptionnels ou hors période	7	-	98'435.19	193'451.39
Résultat avant impôts		102'125.00	111'883.77	88'477.25
Impôts		-98'000.00	-104'838.35	-95'748.00
Résultat de l'exercice		4′125.00	7'045.42	-7'270.75



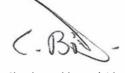
Annexe

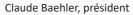
Prométerre, Association vaudoise de promotion des métiers de la terre est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil. Son siège est à Lausanne.

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (art. 957 ss CO) et sont exprimés en francs suisses.

lote		31.12.2023	31.12.2022
1	Les principes généraux d'évaluation suivants ont été appliqués :		
_	- Principe de la valeur la plus basse		
	- Principe de réalisation		
	- Principe d'imparité		
	- Principe de la valeur d'acquisition		
	- Principe de la valeur d'acquisition		
	- Filicipe de prodence		
2	Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes		
	du bilan et du compte de résultat.		
2.1	Participations	3'896'900.00	3'928'327.53
2.1	Les participations sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des	3 030 300.00	3 320 327.33
	corrections de valeurs nécessaires, notamment lorsque les fonds propres		
	résultant du bilan des sociétés prises en participation sont		
	inférieurs à la valeur nominale.		
	Immobilisations financières	956′509.78	956'507.00
2.2	Prêts	946'659.85	946'659.85
	Portant intérêts	946′659.85	946′659.85
	Sans intérêts	-	- 540 055.05
	Sails interets		_
	Autres	9'849.93	9'847.15
	Portant intérêts	4'186.93	-
	Sans intérêts	5'663.00	9'847.15
2.3	Charges de personnel	4'664'505.29	4'796'081.81
	- Salaires du personnel	3'733'732.21	3'830'298.54
	- Charges sociales	725′184.15	760′909.48
	- Autres charges de personnel	205′588.93	204'873.79
	Autres charges are personner	203 300.33	204 073.73
2.4	Amortissements et corrections de valeur	113'056.60	165'889.06
	- Dépréciation imm. financières	-	48′572.47
	- Amort. immobilis. corporelles	113'056.60	117'847.24
	- Dotation/prél. prov. débiteurs	-	-530.65
2.5	Dotation/dissolution de provisions à long terme	408'965.00	56'913.66
	- Provisions dissoutes sur l'exercice	-51'035.00	-240′618.03
	- Provisions nouvellement créées	460'000.00	297'531.69
	1 Tovisions nouvellement di cees	100 000.00	237 331.03
3	Montant global provenant de la dissolution des réserves de	408'965.00	56'913.66
	remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes	.03 303.00	30 313.00
4	Déclaration attestant que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est	inffairum à 50	intfateur \ FO
	pas supérieure, selon le cas, à 10, à 50 ou à 250.	inférieur à 50	inférieur à 50

Note		31.12.2023	31.12.2022
5	Dettes envers des institutions de prévoyance	-	1'276.30
6	Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers	6'252'412.89	6'183'724.98
	- Sofia SA (assurance risque crédit)	5'842'994.59	5'793'351.68
	- Administration fédérale des contributions, TVA due	409'418.30	390′373.30
7	Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques		
	ou hors période du compte de résultat		
	Total des charges	133'568.99	417'476.28
	Total des produits	-13.64	-193'451.39
	iotal des produits	-13.04	-195 451.59
	Produits exceptionnels :	-13.64	-117'778.68
	Dissolution provisions court terme non nécessaires	-	-117′532.69
	Autres	-13.64	-245.99
	Charges exceptionnelles :	131'908.99	133'550.09
	Mesfin & Co/stratégie numérique	51'035.00	20'000.00
	Extourne Agora/part. Agriculture Durable	50'000.00	25'000.00
	Sélection Vaud, contribution à fonds perdus	-	20'000.00
	Association Pain du Gros-de-Vaud, soutien	-	25'000.00
	Vaud Promotion, ajustement solde 2021	-	42'247.00
	Autres	30′873.99	1′303.09
	100° anniversaire CVA :	_	5′016.05
	Charges	-	5′016.05
	Participations	-	-
		-	-
	Épicerie éphémère	-96'761.55	7'619.40
	Initiative élevage/phyto :	_	207'754.59
	Charges	_	213′000.20
	Participation (FRV)	_	- 5'245.61
	Tarticipation (TNV)		3 2 - 3.01
	Agriculture Durable	_	32'863.44
	Charges	-	103′290.54
	Produits	-	-70'427.10
8	Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables		
	à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de	200'706.00	273'690.00
	crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être		
	dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan		
9	Prométerre n'a aucune autre indication à formuler au sens du code des		
,	obligations concernant l'annexe aux comptes.		
	·		





Lausanne, le 11 avril 2024





21

Glossaire

Améliorations foncières AGORA Association des groupements et organisations romands de l'agriculture Appellations d'origine protégées **AOP APV** Association des Paysannes Vaudoises Cotisation d'assurance sociale professionnelle CAP Contributions au système de production **CSP** Département assurances DAS Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires **DGAV** Département services & conseils **DSC** Fonds d'investissements agricoles FIA Fonds d'investissement rural FIR FRP Fondation rurale de prévoyance professionnelle Fédération rurale vaudoise de mutualité et d'assurances sociales (FRV) FRV Assurance accidents et maladies professionnelles LAA Office fédéral de l'environnement **OFEV** Ordonnance sur les paiements directs OPD

PACom Plan d'affectation communal

Politique agricole

PER Prestations écologiques requises

SAD Société d'assurance dommages FRV

SRPJ Société rurale d'assurance de protection juridique

USP Union suisse des paysans

mpressum

PA

Conception & réalisation : Campagnes.com Impression : media f imprimerie SA Édition 2023. Imprimé en Suisse.



Carte des régions & Adresses



Siège principal

Avenue des Jordils 1 et 3 Case postale 1080 1001 Lausanne Tél. 021 614 24 24



Site d'Yverdon

Avenue des Sports 48 1400 Yverdon-les-Bains Tél. 024 423 44 88



Site de Moudon

Chemin de Grange-Verney 2 1510 Moudon Tél. 021 905 95 50



Site d'Aigle

Rue de la Gare 11 1860 Aigle Tél. 024 423 44 88



Service traiteur

Terre Vaudoise

Rue de Genève 100 1004 Lausanne Tél. 021 614 25 65



La Buvette

Terre Vaudoise

Rue Cité-Devant 13 1014 Lausanne Tél. 021 614 25 55







Association vaudoise de promotion des métiers de la terre Avenue des Jordils 1-3 1006 Lausanne www.prometerre.ch